



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 6 308 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE nous connaissons tous des personnes qui ont perdu la vie à la suite d'accidents impliquant l'alcool au volant;

CONSIDÉRANT QUE malgré les campagnes d'éducation visant à mettre fin à ce fléau, l'hécatombe se poursuit;

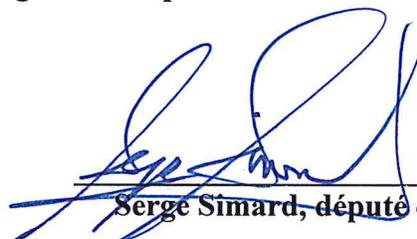
Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de modifier le Code de la sécurité routière du Québec en le rendant plus sévère à l'égard des contrevenants de l'alcool au volant, qu'ils soient récidivistes ou à leur première infraction.

Nous demandons également :

- qu'en cas de récidive, un éthylomètre soit installé à vie dans le véhicule du contrevenant;
- que les juges aient davantage de latitude quant à la sévérité des sentences imposées;
- que le montant des amendes soit considérablement augmenté;
- qu'il soit impossible de procéder à l'immatriculation d'un véhicule sans permis de conduire;
- que soit appliquée toute autre mesure jugée susceptible de faire diminuer le nombre d'accidents reliés à la conduite avec facultés affaiblies.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Serge Simard, député de Dubuc

26-11-2015
Date de signature de l'extrait